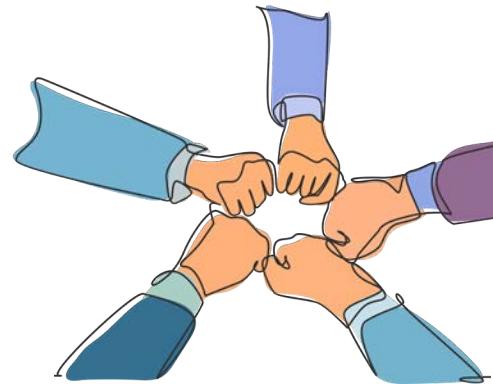


Groupe sport & convivialité au travail

Présentation du groupe

En avril 2019, la collectivité lançait un forum ouvert permettant aux agents d'échanger sur le thème du bien-être au travail. **Le groupe Sport et Convivialité a ensuite été formé afin de répondre à une forte demande des agents de la collectivité d'organiser des moments sportifs et conviviaux.** La crise sanitaire a laissé peu de répit et de latitude d'action au groupe mais avec l'allègement progressif des restrictions, les membres du groupe ont pu concrétiser les idées et **recréer ce lien précieux**, sous forme de partage de repas/collations, activités sportives ou ludiques.



La CCARB vous propose déjà :

- **L'accès gratuit à la piscine Sirénia :** les agents ainsi que leur famille (conjoint et enfant(s) jusqu'à 18 ans) profitent d'un accès gratuit à la piscine en présentant leur carte personnelle (création de la carte à la caisse de la piscine) sur présentation d'un justificatif d'embauche d'une durée initiale d'un an. Les agents (à partir d'1 an de contrat minimum) bénéficient également de la **gratuité pour les activités adultes** à 12h30, ainsi que pour le cours du samedi (agents petite enfance) sous réserve des places disponibles (priorité donnée aux usagers de la CCARB). **Inscriptions en ligne** : <https://sirenia.fr/htdocs/public/reservation/>
Retrouvez ces informations dans le « Guide ressources » disponible sur le Commun :
O:_Infos\Info RH, Sécurité et Services\Docuthèque RH-procédures-formulaires\GUIDE RESSOURCES
- **Un tarif réduit à Art'Rhena :** les agents de la CCARB bénéficient du tarif « réduit » pour l'achat d'un billet à usage personnel par spectacle.
- Participation de l'employeur à l'adhésion au **groupe d'action sociale (GAS) et Carte CE +**.
- **L'accès à tarif réduit à l'École de Musique de Théâtre et de Cirque :** pour les cours individuels, les agents et leurs enfants bénéficient du tarif réservé aux habitants de la Communauté de Communes. Renseignements auprès du secrétariat de l'École : 03 89 72 14 95.

Les activités proposées sous l'égide du groupe **s'adressent uniquement au personnel en activité** (famille le cas échéant pour les balades, activités proposées le week-end). Les agents en arrêt maladie, congés, RTT, RC, autorisation d'absence (pour des raisons de sécurité et de couverture) ou ayant quitté la collectivité ne sont pas admis. Le principe de ce type de moments reste notamment la cohésion entre collègues.

À votre disposition pour plus d'informations :

Laurence CROVISIER (Relais Petite Enfance), Jessica DALSTEIN (Direction générale - communication), Rachel MONAMAMBOU & Michèle ADLOFF (Prévention et gestion des déchets) et Florentin WATHLÉ (Énergie & Climat).

